

Lait: la régie refuse d'entendre la demande de hausse du Conseil de l'industrie laitière

Les représentants du Conseil de l'industrie laitière du Québec (CILQ) ont vivement protesté hier contre la décision des autorités de la Régie des marchés agricoles du Québec de leur refuser le droit de présenter une demande d'augmentation du prix du lait de consommation. Ils entendent même contester cette décision devant les tribunaux.

MICHEL GIRARD

Lors de l'audience publique tenue hier, les régisseurs de la Régie des marchés agricoles du Québec n'ont pas voulu modifier l'ordre du jour prévu: ils se sont donc contentés d'écouter seulement les représentations faites au sujet de la requête d'augmentation du prix du lait (4,5 cents le litre) déposée par la Fédération des producteurs de lait du Québec, rejetant ainsi la demande du CILQ.

Des que le président de la régie, Benoit Lavigne, a rendu son verdict, les représentants du Conseil de l'industrie laitière se sont levés en bloc et ont immédiatement quitté la salle d'audience.

Après l'audience, ils ont donné une conférence de presse où ils ont dénoncé l'attitude de la Régie.

Selon le vice-président exécutif du CILQ, Claude Lambert, la régie a ainsi mis fin hier à une vieille tradition voulant qu'à chaque fois qu'une demande de hausse du prix du lait était déposée par les producteurs, les laiteries et les détaillants avaient également l'occasion de déposer des requêtes de hausse de prix.

M. Lambert soutient que le refus de la régie d'accepter leur requête va entraîner une grave perturbation de la mise en marché du lait de consommation au Québec.

Pourquoi? « Parce que, dit-il, la régie va probablement accorder une première hausse du prix du lait pour satisfaire aux revendications des producteurs. Comme les laiteries et les détaillants déposeront eux aussi une demande d'augmentation au cours du mois d'avril, cela signifie que la régie devra hausser le prix du lait une seconde fois au cours de la présente année. Le fait d'augmenter deux fois le prix du lait, au lieu d'une seule fois, aura des conséquences néfastes sur notre industrie.

« Les consommateurs, ajoute-t-il, ne digéreront pas deux hausses: cela risque donc de se traduire par une diminution dans la consommation du lait. Autre conséquence: ce sont les laiteries qui vont devoir porter l'odieux d'une hausse substantielle du prix du lait. »

Le prix de détail du lait de consommation n'a pas augmenté depuis deux ans et demi. La hausse de 4 cents qui a été accordée depuis ce temps aux producteurs de lait a dû être épongée par les laiteries.

C'est grâce au gouvernement Lévêque si le prix du lait n'a augmenté depuis si longtemps. Il avait décrété un gel du prix de détail du lait à la suite du reportage publié par LA PRESSE sur le scandale des ristournes (\$100 millions) que les laiteries avaient versées aux chaînes d'alimentation.

Mais le jeu des ristournes a refait surface au cours de l'été dernier. Ce sont évidemment les laiteries qui y perdent en s'adonnant à cette pratique.

Mais, selon M. Lambert, il semble que la régie n'a pas les moyens de mettre fin à cette coûteuse pratique irrégulière qui finalement ne rapporte qu'aux grosses laiteries (surtout les coopératives) et aux chaînes d'alimentation.

Le CILQ estime que les laiteries ont besoin d'une augmentation de leur marge de profit de quelque 6 cents le litre de lait. Les détaillants, pour leur part, auraient besoin d'une hausse d'environ 3 cents.

Avec la demande des producteurs (une hausse de 4,5 cents), cela signifie que les intervenants de l'industrie du lait de consommation exigeraient une hausse globale de 13,5 cents le litre de lait, portant ainsi le prix minimum de détail du lait à environ \$0,90 le litre, comparativement à \$0,77 (prix actuel).

Consommateurs

La Fédération des associations de consommateurs du Québec estime pour sa part que seuls les producteurs de lait méritent une hausse. Et toute hausse qui sera éventuellement accordée devra être absorbée tant par les détaillants que par les consommateurs. Mais cette hausse ne devrait pas dépasser 5 ou 6 p. cent.

L'Association des consommateurs du Québec, un autre organisme de protection des consommateurs, estime que la régie aurait dû suspendre l'audience publique d'hier jusqu'au moment où le Comité consultatif sur les produits laitiers (formé par le gouvernement du Québec) aient rendu publiques ses recommandations au sujet du contrôle des prix du lait de consommation.

Cette association a finalement demandé à la régie de rejeter la demande d'augmentation du prix du lait déposée par les producteurs de lait, alléguant qu'à son avis les hausses consenties antérieurement aux producteurs couvriraient amplement leur hausse de coût de production.

LANCEMENT DU PROGRAMME «ÉQUERRE»

Québec affecte \$32 millions à la restauration résidentielle

Le nouveau programme d'encouragement québécois à la restauration résidentielle (ÉQUERRE), que le ministre Guy Tardif a lancé officiellement hier, veut permettre la restauration des cette année, à travers tout le Québec, de 20 000 logements construits avant le 1er janvier 1970 et nécessitant des travaux de réparation.

CONRAD BERNIER

Le programme ÉQUERRE est simple: il s'adresse aux propriétaires qui occupent, à titre de résidence principale, un logement dans un bâtiment construit avant le 1er janvier 1970 et ne comprenant pas plus de cinq logements; les types d'habitation admis au programme vont de la maison unifamiliale, incluant le logement en copropriété, jusqu'au bâtiment à cinq logements; il offre à ces propriétaires une subvention non imposable pouvant

atteindre \$2 700 par logement, dans le but de les aider à réaliser les travaux reconnus «admissibles» dans le cadre du programme. Ce montant représente 30 p. cent du coût des travaux reconnus, déduction faite du premier \$1 000 par bâtiment, jusqu'à un maximum de \$9 000 par logement.

La subvention ÉQUERRE ne tient pas compte du revenu de celui qui en fait la demande: tous les propriétaires du Québec ont accès au programme en autant que leur propriété respecte la valeur foncière normalisée (terrain inclus), pour l'année courante, indiquée au programme: \$60 000 pour une maison unifamiliale, avec augmentation de \$10 000 par unité de logement, jusqu'à concurrence de cinq unités par bâtiment, soit \$100 000.

L'administration du programme ÉQUERRE a été confiée à la Société d'habitation du Québec (SHQ). Les propriétaires dési-

reux de profiter de ce programme peuvent communiquer, à compter d'aujourd'hui, avec la SHQ en appelant à 643-7676 (à Québec) et, de partout ailleurs, au Québec, à 1-800-463-4315 (sans frais). La documentation sur ce programme sera disponible à la mi-mars dans les bureaux de Communication-Québec et chez les principaux quincailliers et marchands de matériaux du Québec.

Cette documentation donne la liste complète des «travaux admissibles» (exemples: réparation ou remplacement de fondations, de balcons, de galeries, de cheminées, de toits, d'installations électriques, de systèmes d'aération, pose de fenêtres munies d'un double vitrage) et la liste des «travaux non admissibles» (exemples: réparation ou remplacement de piscines, saunas, serres, clôtures, garages, planchers, abris, système de climatisation).

Pour bénéficier de ce programme, il faut identifier les travaux admissibles, faire procéder à une évaluation du coût des travaux (matériaux et main-d'œuvre) par au moins un entrepreneur, compléter un formulaire de demande de subvention et le faire parvenir, accompagné de la soumission de l'entrepreneur, du compte de taxes ou de l'avis d'évaluation de l'année courante. La SHQ étudiera la demande.

«ÉQUERRE», a déclaré le ministre Guy Tardif, s'inscrit dans le plan d'actions gouvernementales d'intensification de la relance économique. Avec une enveloppe budgétaire fermée de \$32 millions pour la première année, ÉQUERRE entraînera une injection de plus de \$120 millions dans l'économie québécoise. Au terme des cinq années prévues pour la réalisation du programme, et selon les estimations actuelles, c'est plus de \$600 millions qui auront été ainsi injectés dans l'économie du Québec.

Socal devrait probablement se départir de Gulf Canada

Standard Oil de Californie (Socal) se départira vraisemblablement de Gulf Canada si elle prend le contrôle de la société américaine Gulf Oil Corporation, à la suite de l'offre de \$13,2 milliards qu'elle a faite lundi.

GILLES GAUTHIER

Gulf Corporation possède à 60 p. cent la filiale canadienne, qui est la cinquième plus importante compagnie pétrolière au pays avec 2 500 débits d'essence et des actifs de \$5 milliards. En 1983, les revenus de Gulf Canada ont été de \$5,1 milliards et ses bénéfices, de \$218 millions.

Socal est pour sa part propriétaire à part entière de la société

d'exploration Chevron Canada et actionnaire à 48 p. cent de la société Irving Oil, bien implantée dans les Maritimes. Elle possède près de 16,5 p. cent du champ pétrolier d'Hibernia, au large de Terre-Neuve, qu'elle a découvert.

Des observateurs avançaient hier que Petro-Canada, la puissante famille Reichmann de Toronto ou la société Brascan, propriété à 49 p. cent des financiers torontois Peter et Edward Bronfman, pourraient être intéressés à acquérir Gulf Canada, dont le prix est évalué à \$3,3 milliards.

La transaction entre Socal et Gulf, dont le siège social est à Pittsburgh, a été approuvée lundi par les conseils d'administration des deux compagnies. Avant d'être complétée, elle doit être

entérinée par le ministère américain de la Justice et la Commission fédérale du commerce des États-Unis, qui étudieront si elle ne viole pas les lois anti-monopole. La commission fédérale du commerce a confirmé hier qu'elle examinera l'entente.

La plus grande prise de contrôle dans l'histoire américaine permettrait la création de la troisième plus importante compagnie pétrolière, derrière Exxon et Mobil. Gulf était jusqu'à maintenant au cinquième rang et Socal, au sixième.

Toute vente d'actifs canadiens à des intérêts autres que canadiens serait soumise à l'approbation de l'Agence canadienne de tamisage des investissements étrangers (FIRA).

Hier midi, les avocats canadiens de Socal ont avisé l'agence que la société était parfaitement au courant des exigences gouvernementales.

Le vice-président aux finances de Gulf Canada, Lionel Dodd, a déclaré que Socal pourrait vendre certains actifs de Gulf (incluant Gulf Canada) qui ne font pas partie de ses plans, et ce, pour se procurer des liquidités.

Par ailleurs, Texaco, qui se portait récemment acquéreur de Getty Oil pour \$10,13 milliards, concluait hier une entente de \$1,28 milliard avec Bass Brothers Enterprises, du Texas, pour s'assurer qu'elle ne serait pas à son tour l'objet d'une prise de contrôle.

Le Canada redevient exportateur net de pétrole

OTTAWA (PC) — Les exportations de pétrole brut l'an dernier ont été supérieures aux importations pour la première fois depuis 1974, ce qui a permis au Canada d'enregistrer un excédent de \$183 millions.

Les ventes à l'exportation ont été grandement facilitées après que le gouvernement eut décidé de réviser une politique établie depuis longtemps en permettant

d'écouler le pétrole en plus grand volume hors du pays.

L'excédent de 1983, d'après les chiffres préliminaires du ministère de l'Énergie, représente un net revirement par rapport au déficit de \$2,26 milliards enregistré en 1982.

Les exportations de produits pétroliers et houillers ont également supplanté les importations par un total de \$1,8 milliard, d'où

un excédent de \$2 milliards sur les ventes d'or noir, ainsi que de produits tirés du pétrole et du charbon.

Les ventes totales de produits énergétiques hors du Canada, à l'exclusion des exportations de minerai d'uranium, ont dépassé les importations de \$7,612 milliards.

Cette situation a permis au sec-

teur de l'énergie de se classer deuxième derrière l'industrie papetière en affichant une balance commerciale favorable. L'industrie papetière a enregistré un surplus de \$11,6 milliards.

Les chiffres du ministère indiquent entre autres que les exportations de pétrole brut ont atteint \$3,457 milliards, tandis que les importations se chiffraient à \$3,274 milliards.

11 p.c. des ménages québécois devraient déménager en 1984

QUÉBEC (PC) — D'après le Bureau de la statistique du Québec, 11 p. cent des ménages québécois déménageront en 1984.

Ce chiffre a été établi à la suite d'un sondage du Bureau auprès de 5 700 ménages. Les résultats ont été compilés par M. Robert Paré à la demande du ministère de l'Habitation.

On évalue par ailleurs que 2 p. cent des ménages entendent acquiescer une résidence en 1984.

Une large majorité des ménages ayant manifesté l'intention de déménager est composée de conjoints âgés de moins de 35 ans, révèle l'étude.

On signale qu'il y a une très nette différence entre les revenus de ceux qui déménagent et qui comptent devenir locataires et ceux qui deviendront propriétaires.

Environ 85 p. cent de ceux qui

demeureront locataires gagnent moins de \$30 000 par année, tandis que plus de 50 p. cent de ceux qui deviendront propriétaires ont des revenus annuels supérieurs à \$30 000.

Les futurs propriétaires désirent à 65 p. cent acquiescer une maison individuelle et plus de la moitié ont l'intention de payer leur propriété entre \$40 000 et \$70 000.

Quant aux locataires qui déménageront, 70 p. cent d'entre eux recherchent des loyers à un coût mensuel inférieur à \$400.

Un ménage sur quatre qui déménagera en 1984 le fera à cause d'une question d'espace, un sur cinq à cause de la hausse de son loyer, un sur six à cause de problèmes d'éloignement, un sur dix à cause du quartier où le logement actuel est situé et un sur 25 parce que le logement actuel est trop vieux.

Les marchands québécois ne veulent pas de la concurrence «déloyale» des Postes

La Fédération du détail et des services du Québec et l'Association des marchands détaillants du Québec sont «scandalisées» de voir la Société canadienne des postes offrir, dans ses succursales éloignées des grands centres, un service d'achat par catalogue d'articles et de produits domestiques.

MICHEL GIRARD

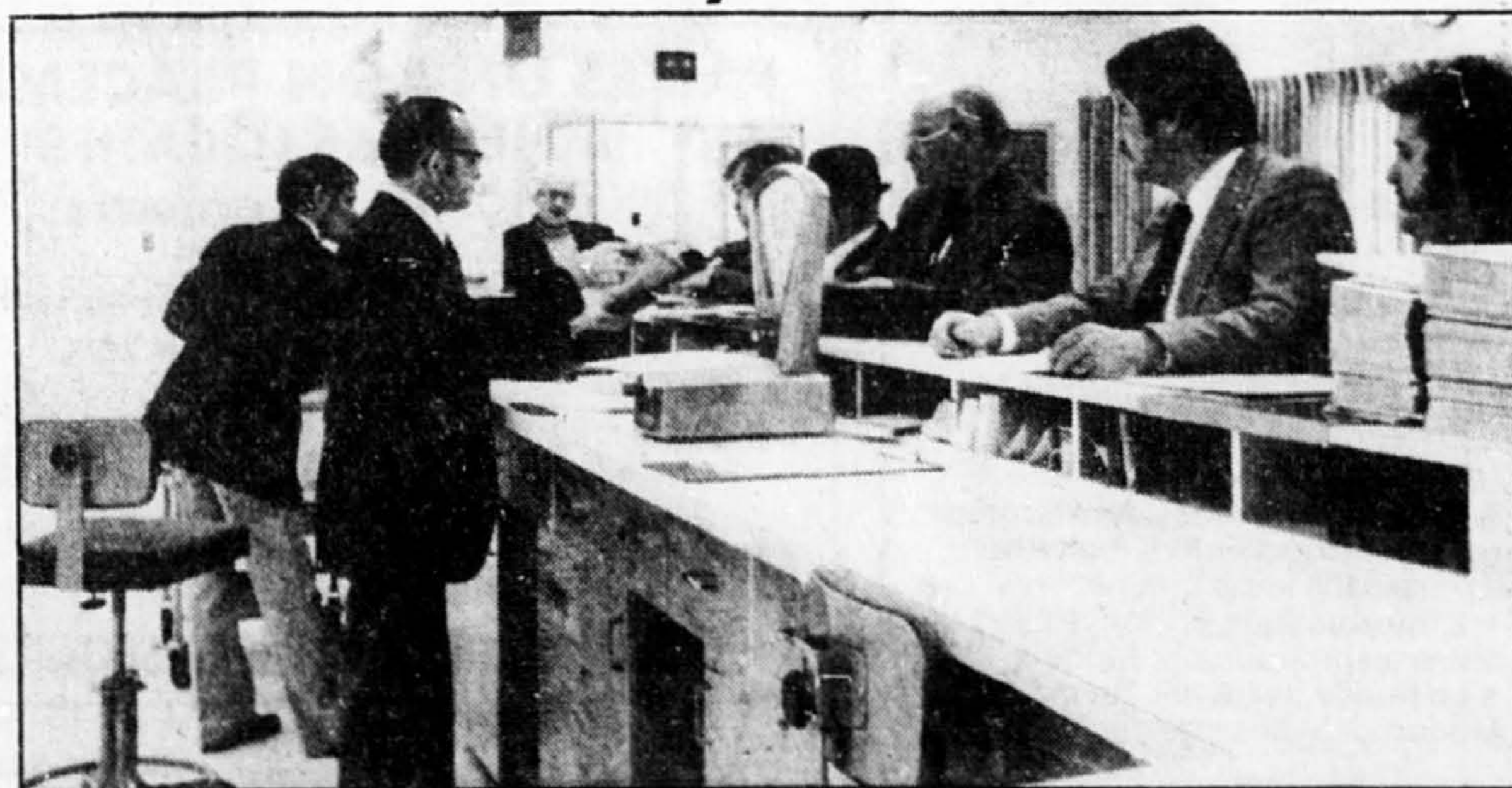
Selon le porte-parole des deux associations, Gilles N. Rivet, la Société canadienne des postes fait ainsi une concurrence totalement «déloyale et abusive» aux détaillants indépendants.

La société d'État devrait avoir d'autres chats à fouetter, de dire M. Rivet, que de mettre des bâtons dans les roues des marchands.

Pour mettre fin à cette initiative de la société d'État, les deux associations de marchands viennent de demander l'intervention immédiate des deux ministres fédéraux concernés par cette affaire, soit Mme Judy Erola (Consommation et Corporations) et M. André Ouellet (responsable de Postes Canada).

Les deux groupes ont également fait des représentations auprès des ministres québécois Jacques Parizeau (Finances) et Rodrigue Biron (Industrie et Commerce) afin d'obtenir leur collaboration. Ces derniers appuient les revendications des marchands du Québec.

M. Rivet trouve vraiment déplorable que la Société canadienne des postes vienne ainsi leur faire une telle concurrence



La Société canadienne des postes a d'autres chats à fouetter que de se lancer dans la vente par catalogue, estiment les marchands québécois.

photothèque LA PRESSE

en utilisant des fonds publics, dont une partie provient, bien sûr, des taxes «perçues» bénévolement par les détaillants indépendants.

Warren sur la sellette

Le nouveau président de la société d'État, Michael Warren, a par ailleurs été obligé hier de défendre son «nouveau service d'achat par catalogue» devant le comité des Communes chargé d'étudier les comptes publics.

C'est le député conservateur Gordon Gilchrist qui l'a harcelé de questions. Le député se demandait notamment si ce genre de commerce ne nuira pas aux

petites entreprises et aux commerçants des petites villes.

M. Warren a expliqué que le nouveau service de sa société d'État correspondait bien au mandat que le gouvernement fédéral lui avait accordé, c'est-à-dire de trouver des moyens pour réduire le plus rapidement possible le substantiel déficit de plusieurs centaines de millions de dollars de son organisme.

Et M. Warren ne voit rien d'anormal dans le fait de créer ce nouveau service, de concert avec la société Distribution aux consommateurs. Il a soutenu que, de toute façon, ce n'était pas la première fois que son or-

ganisme s'associait avec l'entreprise privée pour élargir l'éventail des services de la société d'État.

À une question du député conservateur portant cette fois-ci sur la qualité même du nouveau service d'achat par catalogue, M. Warren a répondu que le personnel de son organisme possédait l'expérience nécessaire pour répondre aux exigences requises.

Notons, enfin, que la Société canadienne des postes entend également mettre sur pied éventuellement un autre type de services: les guichets bancaires automatisés.

Indices

Montréal: 410,39 (- 2,50)
Toronto: 2423,14 (- 9,89)
New York: 1152,53 (- 12,67)
L'or (NY): 404,50 (- 2,85)

\$ CANADIEN
- 16/100
\$79,59

Une pénurie de certains modèles d'autos est à craindre au printemps

■ D E T R O I T (AFP) — La forte augmentation de la demande d'automobiles aux États-Unis pourrait entraîner une pénurie de certains modèles au printemps et, paradoxalement, favoriser une grève dans l'industrie automobile américaine cet été, ont estimé hier certains spécialistes.

Une pénurie, indiquent-ils, est possible lors de la vague traditionnelle d'achats d'automobiles au printemps en raison de la conjonction de deux facteurs: d'une part une capacité de production réduite chez les constructeurs américains et d'autre part, l'offre limitée sur le marché d'automobiles japo-

naïses du fait du contingentement de leurs importations. Une grève cet été dans l'industrie automobile américaine ne peut être exclue, ajoutent-ils, à l'occasion de la négociation des conventions collectives qui viennent à expiration début septembre.

Le président du syndicat des ouvriers

de l'automobile, M. Owen Bieder, vient d'ailleurs d'affirmer à cet égard que, tout en ne voulant pas la bagarre, il n'en écarterait pas pour autant une grève pour obtenir de bonnes augmentations de salaires.

L'industrie automobile américaine, l'un des secteurs les plus gravement touchés

d'abord par la concurrence étrangère (en particulier japonaise) à la suite des chocs pétroliers successifs et, ensuite, par la récession, constitue aujourd'hui l'un des grands moteurs de la reprise économique américaine.

Ses ventes, en notable reprise depuis plus d'un an, continuent de progresser et atteignent désormais leurs meilleurs niveaux depuis 1979.

En janvier et février derniers, les ventes d'automobiles « Made in USA » se sont inscrites respectivement en hausse de 31 et 42,5 p.c. par rapport aux mois correspondants de 1983.

Ce succès a été favorisé, soulignent les spécialistes, par la protection dont jouissent les constructeurs américains du fait de l'auto-limitation des ventes des constructeurs japonais sur le marché américain (1,85 million d'automobiles pour l'année commençant le 1er avril).

La preuve en est, expliquent-ils, la réduction du taux de pénétration des voitures étrangères sur le marché américain (23 p. cent en février contre 30 p. cent lors du mois correspondant de 1983) malgré un accroissement des ventes d'automobiles de fabrication européenne.

Certains analystes commencent à s'interroger toutefois sur les possibilités de maintien à long terme du niveau actuel de demande sur le marché américain de l'automobile.

SANDOZ CANADA INC.



David Denison

Greg Fedyk

Le docteur O. W. Brzeski, président de Sandoz Canada Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur David Denison au poste de Directeur général d'Anclab, ainsi que la nomination de Monsieur Greg Fedyk au poste de Directeur général de la Division technique de Sandoz-Anca. Monsieur Fedyk sera responsable de la fabrication des médicaments vendus par Sandoz et par Anca. Quant à Anclab, une division nouvellement formée de Sandoz Canada Inc., elle aura pour mission de distribuer les produits de vente libre. En plus de la gamme des produits « Triaminic » bien connus contre le rhume et la toux, Anclab s'occupera de la commercialisation du médicament nouvellement acquis, le « Neo Citran ».

LGS

CONSEILLERS EN INFORMATIQUE INC.



Raymond Lafontaine

André Gauthier

David Gibbons

LGS Conseillers en Informatique inc. est une firme-conseil offrant des services de consultation en informatique et en bureautique aux entreprises ainsi qu'aux organismes gouvernementaux. Plus de 125 conseillers sont en poste à travers le Canada.

Pour faire suite à une croissance importante de ses effectifs, LGS annonce les changements suivants à son conseil d'administration, ainsi que parmi ses cadres supérieurs:

Raymond Lafontaine, associé principal et membre actuel du conseil d'administration, est président. Il est aussi responsable des bureaux de Québec et d'Ottawa.

André Gauthier, associé principal et membre actuel du conseil d'administration, est vice-président, finances. Il est aussi responsable du bureau de Montréal.

David Gibbons a été nommé associé principal, et devient membre du conseil d'administration et vice-président. Il est aussi responsable des bureaux de Toronto et de Vancouver.

FAITES UN BON PLACEMENT IMMEUBLES LOCATIFS

8-12-16 logements

Construits en béton

Qualité supérieure. Garantie 5 ans. Éligible aux subventions.

MISE DE FONDS environ 20%

Rendement 15 à 21%

Seulement quelques unités disponibles

Conseiller Gérald Cyr; jour: 254-7555; soir: 256-7278

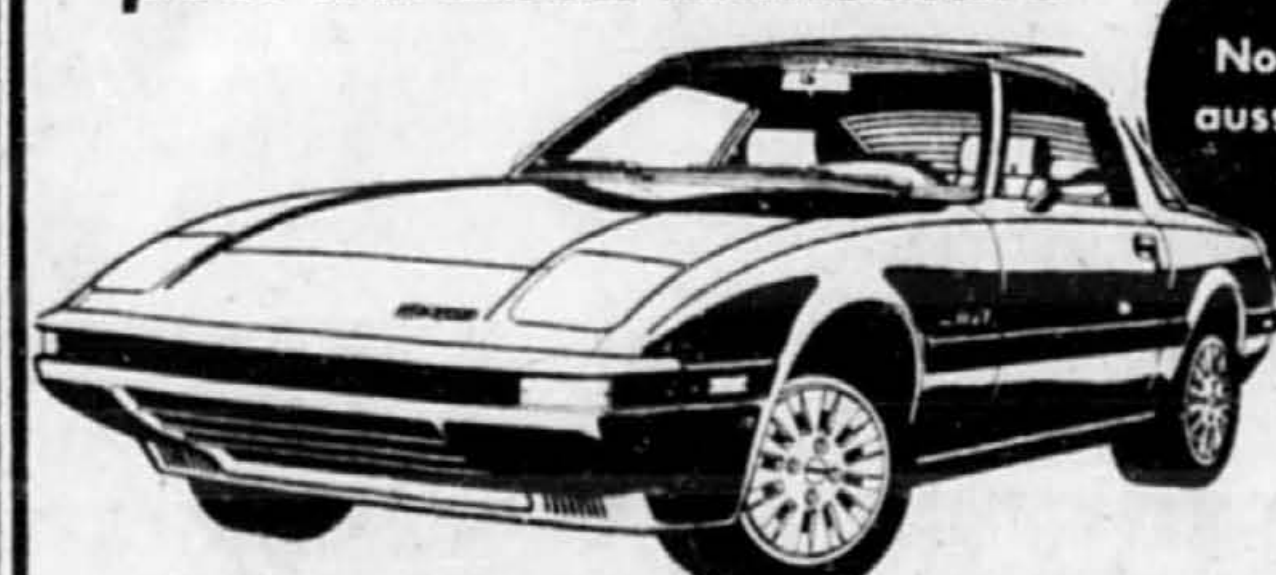
6805 est, Beaubien



CONSTRUCTION
SERGE D'ALLAIRE ASSOCIÉS INC.

MAZDA

Beau choix de RX-7 pour livraison immédiate



P.S.:
Nous vendons aussi des GLC et des 626

AUTONOR

2344, Labelle, Lafontaine 436-8211

MARCHÉS BOURSILIERS

Le Dow Jones dégringole de 12,67

Les valeurs se sont effritées hier à Wall Street après avoir enregistré de bonnes avances. L'indice des industrielles s'est établi à 1152,53 en baisse de 12,67 points. Quelque 83 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 947 contre 589. 437 titres ont été inchangés. En l'absence de facteur particulier, le comportement du marché a été attribué à des considérations techniques. Les investisseurs, toujours inquiets par le déficit budgétaire fédéral et ses implications sur les taux d'intérêt, prennent rapidement leurs bénéfices à la moindre progression des cours, indiquent les courtiers. Les pétroliers continuent à dominer l'activité en raison des nombreux projets de fusion dans ce secteur et de la menace que la guerre entre l'Iran et l'Irak fait peser sur les approvisionnements en pétrole en provenance du golfe Persique. Texaco a cédé 5 1/2 à 38 3/4. Motorola a chuté de 3 1/4 à 110. Merck a perdu 2 1/4 à 92 1/4. International Paper a gagné 2 1/4 à 53 1/2. Caterpillar a monté de 1 1/4 à 46 1/4. US Steel a progressé de un à 28 1/2.

Parmi les valeurs canadiennes, Campbell Red Lake perd 1/2 à \$29 1/2, McIntyre Mines 3/4 à \$31 1/4 et Northern Telecom 3/4 à \$34 1/4. Hiram Walker Resources gagne 1/4 à \$20 1/4.

Baisse à Montréal

La Bourse de Montréal a effectué un repli quasi général hier, neuf des onze compartiments du marché cédant du terrain. L'indice composé a terminé la séance en recul de 2,50 à 410,39 et 1 539 393 actions ont été échangées, au lieu de 1 637 401 la veille. Les pétrolières ont baissé de 11,55 points à 612,64, les industrielles de 3,09 à 429,39, les services publics de 1,42 à 317,97 et les bancaires de 0,92 à 458,05, tandis que les papetières prenaient une petite

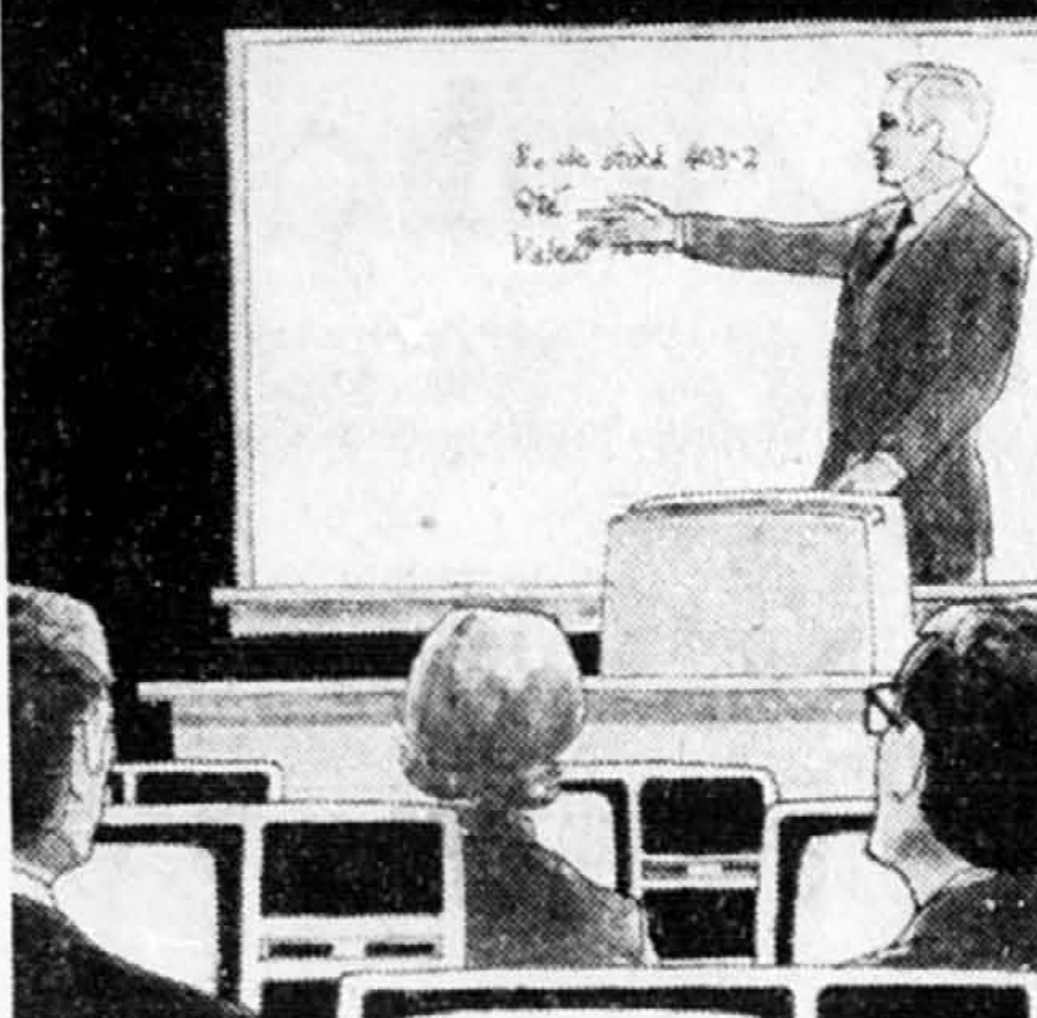
avance de 0,66 à 231,46. Gulf Canada a retraité de 1/4 à \$18 1/4 dans un volume de 217 906 actions échangées. Echo Bay Mines marquait un recul de 1/4 à \$11 1/4 après un brassage de 10 750 unités. On dénombre 84 titres en hausse, 109 en baisse et 87 stables. Canada Trustco Mortgage gagne 1/2 à \$47 1/4. Agnico Eagle 1/4 à \$20. Dome Mines 1/4 à \$21. Placer 1/4 à \$22 1/4. Banque royale 1/4 à \$32 1/4 et Trizec B 1/4 à \$10. Long Lac Minerals perd 1/4 à \$36 1/4. Bell Canada Enterprises 3/4 à \$31. Genstar 1/4 à \$25 1/4. Stelco 1/4 à \$27 1/4 et Imasco 1/4 à \$34 1/4. Alcan est stationnaire à \$42 1/4 de même que Consolidated Bathurst A à \$27. Dans les valeurs de deuxième ordre, Brosnan gagne deux cents à 66 cents et Lynx-Canada Explorations baisse de 16 cents à \$1,07.

Repli à Toronto

Les cours se sont repliés hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 9,89 et affichait 2423,14 en clôture. Environ 11,24 millions d'actions ont été traitées, contre 8,99 millions la veille.

Dans les industrielles, Bell Enterprises perd 3-3 à \$31 1-2, Gulf Canada 3/4 à \$18 1/4, Bramalea Ltd 1/4 à \$14 1/4, Moore Corp. 1/4 à \$47 1/4 et Imperial Oil A 3/4 à \$37 1/4. Cineplex gagne 50 cents à \$3, Nova Corp. A 1/4 à \$7, Cadillac Fairview 3/4 à \$11 1/4, Falconbridge Ltd. 1 à \$66 et Alberta Natural Gas 1 1/2 à \$30. Dans le secteur des mines, Dome Mines cède 1/4 à \$20 1/4, Campbell Red Lake 1/4 à \$9 1/4 et Lac Minerals 1 à \$36. Agnico-Eagle Mines gagne 3/4 à \$20 1/4 et Placer Development 1/4 à \$22 1/4. Du côté des pétroliers, Asamera Inc. abandonne 1/4 à \$12 1/4, Wharf Resources 1/4 à \$5 et Roxy Pete B 10 cents à \$2,35. Omega Hydrocarbons monte de 3/4 à \$11 1/4 et Calvert Gas and Oil de trois cents à 50 cents.

Prenez un peu de temps avant d'investir votre argent



Séminaires «solution» gratuits!

Avant de prendre une décision au sujet d'un ordinateur, assurez-vous que ce que vous voulez c'est ce que vous aurez. Renseignez-vous sans aucune obligation auprès des experts de Radio Shack. Assistez aux séminaires d'utilisation de nos «système-solution» dans nos salles de classes. Réservez votre place dès aujourd'hui.

Dates des séminaires

Le mercredi 14 mars
et le jeudi 15 mars
à 10h et à 14h.

TRAITEMENT DE TEXTE

Le traitement de texte, un moyen moderne de faire sa correspondance. Nos instructeurs vous démontreront la flexibilité de nos programmes et comment ils peuvent se charger rapidement et efficacement de votre correspondance d'affaires.

D'autres séminaires gratuits dans les Centres d'ordinateurs Radio Shack comprendront:

- La gestion de base des données pour ceux qui veulent mettre de l'ordre dans leurs affaires
- L'informatique portative avec notre révolutionnaire Modèle 100
- La feuille de travail, un moyen moderne de prise de décision

Radio Shack

TRS 80

Pour vous inscrire, appelez votre Centre d'ordinateurs Radio Shack local

Montreal (ouest): 1255, rue Guy, 931-4494 (centre): 2001, rue University, 849-2031 St. Laurent: 8092, Voie de Service sud, 337-2741 Greenfield Park: Centre d'achats Greenfield Park, 377, boul. Taschereau, 465-0441 Laval: 1970, boul. St. Martin, 687-4454

Les
petites
annonces
285-7111

Des placements payants

Termes ordinaires	9 5/8% 1 AN	10% 2 ANS	11% 3 ANS	10 3/4% 4 ANS	11 1/2% 5 ANS
Termes spéciaux	9 5/8% 9 MOIS	10 1/8% 21 MOIS	11% 31 MOIS	11% 49 MOIS	—

payé annuellement
Taux passibles de changer sans préavis
Montreal: 612, Saint-Jacques • 2^e étage (514) 282-1880
Quebec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 238-6084

INSTITUTION INSCRITE REGIE DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU QUEBEC

MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPOTS DU CANADA

Crédit Foncier

FIDUCIE CREDIT FONCIER

«L'EXPERIENCE AUTOMOBILE A UN NOM»

RX-7 GLS-SE
mazda

0 - 100 km
en 8 secondes
La plus rapide
de sa catégorie
Sa fiabilité est légendaire
Bon choix • Livraison
immédiate



«LA LÉGENDE GRANDIT»

GAREAU 10175, Papineau 381-3987

Premier Condo Industriel



PHASE I
complètement vendu et occupé
PHASE II
MAINTENANT
EN VENTE

Une réalisation des
ENTREPRISES HP



Phase II vendue à 25%
Occupation 15 mars 84

Unité de 2500 pi. car.
Seulement \$86,250

à Saint-Laurent

INDUSTRIELS, INVESTISSEURS, PROFESSIONNELS, MANUFACTURIERS, IMPORTATEURS et HOMMES D'AFFAIRES AVANT-GARDISTES si vous recherchez:

- un moyen de combattre l'inflation
- une façon de faire fructifier votre capital
- un plafond aux incessantes augmentations de loyer
- une augmentation importante de la valeur de revente
- une facilité d'expansion
- en bref, une OCCASION EXTRAORDINAIRE!

«POURQUOI LOUER QUAND VOUS POUVEZ ÊTRE VOTRE PROPRE PROPRIÉTAIRE»
LE MEILLEUR INVESTISSEMENT DES ANNEES 80

SOCIÉTÉ DE GESTION D'HP INC.
Inf.: Jacques Côté
337-1528 1190, Régin 337-4145

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE
LIMITER LES QUANTITÉS!
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU
SAMEDI 10 MARS 1984.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA
MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS
ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



LES SUPERMARCHÉS

provigo



MINI DESSERTS

LAURA SECORD — POUDING (4 x 142 g) OU
YOGOURT (4 x 125 g), CHOIX DE SAVEURS

CHACUN

1.65



SPAGHETTI, SPAGHETTINI

MACARONI LONG OU COUPÉ, LINGUINE OU
FETTUCINE — CATELLI

BTE DE
1 kg

.99

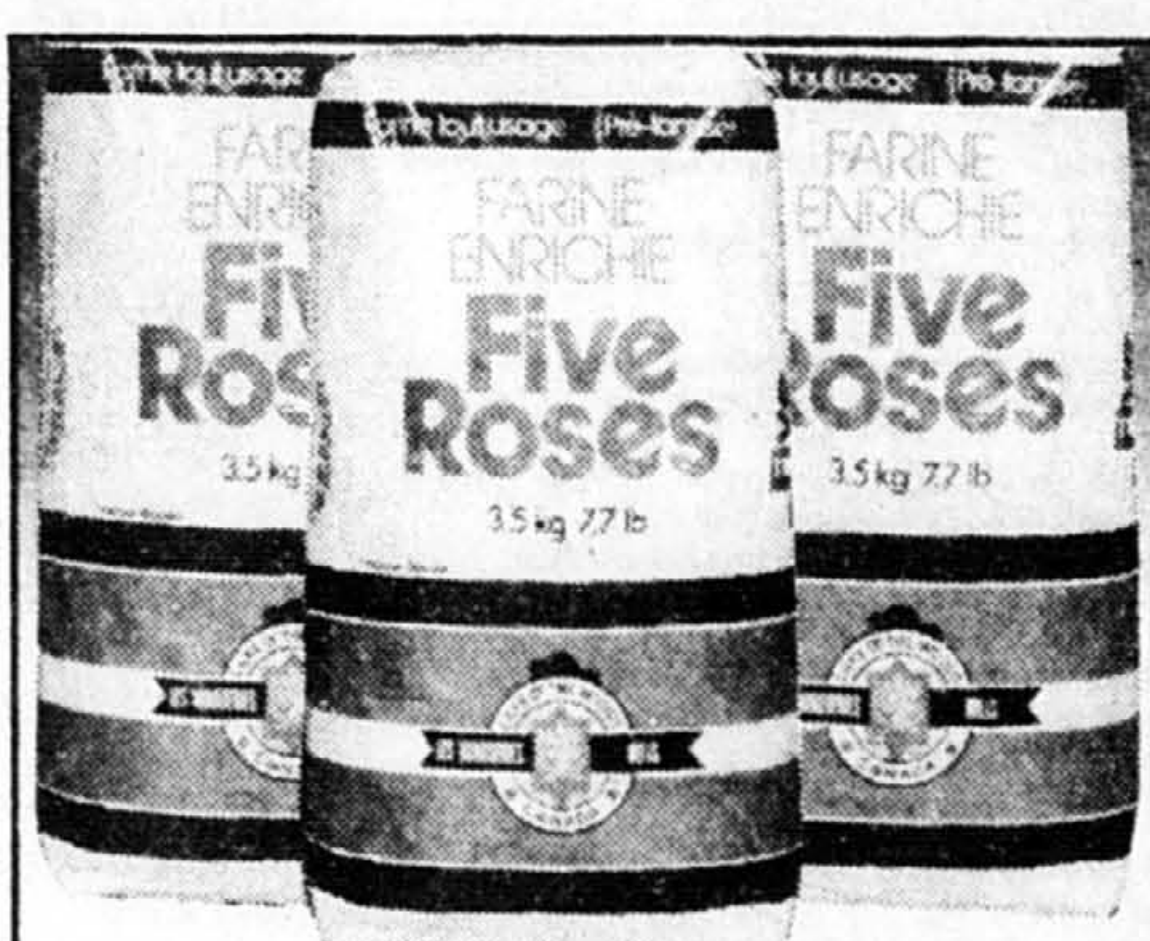
CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE
POUR DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX.



SAUCE À LA VIANDE
CATELLI — POUR SPAGHETTI

BTE DE
796 mL

2.09



FARINE TOUT USAGE
FIVE ROSES

SAC DE
3,5 kg

3.88



SAUCE HABITANT
POUR SANDWICHS CHAUDS (540 mL)
OU BARBECUE (398 mL)

CHACUNE

.65



LASAGNE CATELLI
RÉGULIÈRE, MINI OU EN CARRÉS

BTE DE
500 g

1.45



CORNICHONS À L'ANETH
RÉGULIER, AIL POLONAIS, TARTINES,
MARINADES SUCRÉES OU RELISH SUCRÉ
HABITANT

BOCAL DE
750 mL

1.68



NOUILLES POUR SOUPES
CATELLI — ANNEAUX, PETITES COQUILLES,
SPAGHETTI EN COUDE OU
VERMICELLE TOURNÉ

BTE DE
375 g

.88



SIROP DE TABLE
HABITANT

BOUT. DE
1 litre

2.75



CONFITURE HABITANT
DE FRAISES OU FRAMBOISES

BOCAL DE
500 mL

1.99

SUPER ÉCONOMIES

Avec les produits
Étiquette Rouge

LES SUPERMARCHES
provigo

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
SÉRIEUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 10 MARS 1984.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS
ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



Prix marque nationale
265
notre prix

DÉTERGENT LIQUIDE
ÉTIQUETTE ROUGE — ROSE
POUR LA VAISSELLE

CONT. DE 1,5 litre

149



Prix marque nationale
189
notre prix

SAUCE À SALADE
ÉTIQUETTE ROUGE

BOCAL DE 1 litre

149



Prix marque nationale
1399
notre prix

CIGARETTES
ÉTIQUETTE ROUGE — LONG FORMAT
FABRIQUÉES AVEC DU TABAC CANADIEN
100% DE VIRGINIE

CART. DE 200

1099



Prix marque nationale
.79
notre prix

NOURRITURE POUR CHIENS
ÉTIQUETTE ROUGE

BTE DE 723 g

2/89

OFFRE ET DEMANDE

[illegible]

H.O. Financial	1.30	1.50	Seel Mortgage	8.00
Highland Queen	.60	.80	Superpack Corp	2.00
Leigh 2.60 pfd	16.00	19.00	TecSyn Intl	5.50
Levv Ind	18.50	—	Telescan Tech	.60

MINES ET PÉTROLES

(offre et demande à Toronto)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers l'Ontario.

Mines		Mines		Mines		Mines	
Alk Rus	15 20	East Bay 15	20	Lynx	40 50	Shldn	22
Aubel 37	47	Edomar 15	20	Marcrest 32	37	Siv Ureik 40	
Bilech 130	130	Elmwood 125	130	McFlyn 90	110	Sprintham 10	
Bytham 65	75	F Con 15	20	Meritor 13	13	Swansea 20	
Bytham 25	25	Gold Hk 78	33	Miller 15	85	Taman 35	
Cane Con 24	27	Grindok 100	125	Nahantp15	25	Tonka 14	
Carbo-E 10	5	Horonian 60	65	N Teumt 14	20	Tuck Rcs 27	
Carbo-E 10	15	Int 175	225	Northwa 28	33	Twinsburg 20	
Carting 13	18	Intex 15	25	Ontex Rcs 27	30	Urban Rcs 19	
Cast B 18	22	Keetic 25	30	Opwica 105	115	Wabgon 40	
Dance 95	105	Key Lke 38	43	Ovriel 55	65	Wobdo 95	
Chevo Rcs 55	60	Lampro 15	20	Petrolit 30	35	Yellors 15	
Cont Mint 63	75	Lassie 65	75	Rare Eth 35	45	Yng Dav 40	
Craibe 85	95	Lennie 30	50	Redcon 30	40	Pineflow 11	
Dore 15	20	Lori R 25	35	Richp 50	60	Westhill 17	

LES BESTIAUX

Les arrivages au marche aux bestiaux de Montréal mardi comprenaient 170 bovins, 255 vaches, 34 porcs et deux moutons.

Les prix s'établissant ainsi:
 Génisses: commercial: \$50-61.25.
 Vaches: D1, D2: \$51-55.25; D3: \$44-51; D5: \$38.75-44.

Tournaux: \$50-62.25.

Bouillons d'emboûc moyens et communs, de pl de 600 lb: \$55-74.

Génisses d'emboûc moyennes et communes, plus de 500 lb: \$48-70.

Veaux de choix: \$10-120; bons: \$80-105; moyens: \$65-80.

Bons veaux de remplacement: \$80-110; moyens: \$65-80.

Agneaux: \$11-15.15 lb et

VENDRE

n'est pas
un
problème
avec

Les ANNONCES
CLASSÉES
de

la presse

285-7111